

Publication

- Organisateur :** LC Brühl Leichtathletik sur mandat de Swiss Athletics
- Règlements :** Le championnat est organisé selon directives, RO 2024 et IWR 2024.
- Disciplines :** **Femmes & Hommes**
60m, 200m, 400m, 800m, 1500m, 3000m, 60mH, hauteur, perche, longueur, triple, poids
Seules les disciplines avec au moins 5 inscriptions au délai d'inscription seront organisées.
- World Ranking :** Les championnats suisses sont enregistrés comme « World Ranking Competition » chez World Athletics. Les résultats seront reconnus au niveau international.
- Critères de Participation** Le droit de participation et aux médailles est réglé comme suit :
- Condition de base pour toutes et tous les athlètes : être en possession d'une licence valable 2025 au moment de l'inscription et limite réalisée en 2024 ou 2025 (in- ou outdoor). Swiss Athletics peut accorder des exceptions.
 - Les citoyennes et les citoyens suisses ou liechtensteinois et les athlètes qui ont le droit de s'aligner pour la Suisse selon World Athletics, ont le droit de participer et ont droit aux médailles.
 - Tous les autres athlètes étrangers et athlètes étrangères ont le droit de participer dans la mesure où ils avaient acheté une licence suisse les deux années précédentes. Le droit de participation se limite toutefois au premier tour de chaque course ou à l'épreuve préliminaire de longueur, de triple et de poids. De plus les athlètes ayant le droit de participer à ces conditions n'ont pas droit aux médailles.
- Inscription :** Il est possible de s'inscrire uniquement en ligne [via inscription en ligne](#) sur le site web Swiss Athletics.
- Délai d'inscription :** **Mardi, 11 février 2025**
- Finance d'inscription :** CHF 25.- par discipline.
La finance d'inscription est à payer directement avec l'inscription via E-Payment.
Si une ou un athlète se retire d'une discipline, la finance d'inscription est remboursée sur présentation d'un certificat médical ; dans le cas contraire, elle est perdue au profit de l'organisateur.
- Inscriptions tardives :** Une inscription tardive est possible après le délai d'inscription dans la mesure où l'horaire définitif le permet. Les demandes correspondantes doivent être adressées jusqu'au **mardi 18 février 2025** par e-mail au secrétariat de Swiss Athletics (sportservices@swiss-athletics.ch). En cas d'inscription tardive, une majoration de CHF 150.00 sera perçue par athlète en plus de la finance d'inscription.

- Site web :** Aucun programme ne sera envoyé. Toutes les informations pertinentes sont mises en ligne sur **le site web du championnat**. Il s'agit en particulier des limites et de l'horaire provisoire (avant le délai d'inscription), ainsi que de l'horaire définitif, des directives, du mode de qualification et des hauteurs de saut (après le délai d'inscription).
- Appel électronique :** Un appel électronique sera organisé en fonction du nombre d'inscriptions. Des détails seront publiés dans les directives.
- Hauteurs initiales :** Les hauteurs initiales suivantes s'appliquent :
- | | Hauteur | Perche |
|---------------|----------------|---------------|
| Hommes | 1.83 m | 4.55 m |
| Femmes | 1.58 m | 3.40 m |
- Arrivée/Parking :** Des précisions sur l'arrivée et la situation en matière de parcage se trouvent sur le site web.
- Billets d'entrée :** Tous/toutes les athlètes inscrits/es reçoivent un billet gratuit pour 2 jours. Le jour de leur compétition ils peuvent en plus retirer un billet journalier gratuit pour une personne de leur entourage.
- Restauration :** Une cantine de fête sera tenue dans la halle durant tout le championnat.
- Assurance :** L'assurance est l'affaire des participants/es. L'organisateur décline toute responsabilité en cas d'accidents, de vols et autres.
- Renseignements :** **Comité d'organisation** (questions sur l'organisation)
Christina Gates // 077 412 62 03 // Info@lc-bruehl.ch
- Swiss Athletics** (inscriptions, limites)
Thomas Suter // 079 706 07 00 // thomassuter@swiss-athletics.ch